

la brève

LETTRE D'INFORMATION BIMENSUELLE
1^{ER} MARS 2019 | N°390

U2P
union
des entreprises
de proximité



Assurance chômage :
faute de confiance,
tous perdants **PAGE 2**

L'UNAPL élit son
nouveau président,
l'U2P accueille son
nouveau vice-pré-
sident **PAGE 3**



Réforme de l'ap-
prentissage et
formation des chefs
d'entreprise : des
réglages indispen-
sables restent à faire
PAGE 3

Agenda / Brèves
PAGE 4

Abonnez-vous à la
lettre d'information
de l'U2P sur
u2p-france.fr,
rubrique « Recevez
l'actualité de l'U2P »

 @U2P_France
 @U2PFrance

Grand débat, grand début !

ÉDITORIAL C'est le 7 mars prochain, dans l'amphithéâtre du Conseil économique, social et environnemental, que l'U2P présentera les résultats du Grand débat des entreprises de proximité.

Au cours d'une consultation inédite, qui a duré plus d'un mois et s'est traduite par 42 réunions sur tout le territoire, nous sommes allés à la rencontre des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux de France. Les participants à ces réunions nous ont d'ores et déjà fait part de leur satisfaction d'avoir pu partager leur expérience de travailleur indépendant, certains souhaitant même renouveler l'exercice à intervalles réguliers. C'est donc dans un espace de grande liberté d'expression que les chefs d'entreprise ont fait entendre leurs inquiétudes, leurs attentes, leurs priorités et leurs propositions. Nous avons recueilli scrupuleusement ces témoignages afin que le Président de la République, le Gouvernement, les parlementaires et les élus à tous les niveaux aient un aperçu authentique de la situation de l'économie de proximité et des freins à son développement.



Au terme de quarante réunions organisées partout en France, une restitution nationale aura lieu le 7 mars au CESE.

Cette démarche, qui s'inscrit dans le cadre du Grand débat national, s'est aussi doublée d'initiatives ciblées menées par des organisations membres de l'U2P ou qui lui sont affiliées. La CAPEB a par exemple interrogé localement les artisans du bâtiment et l'UNAPL a mené une consultation auprès des professionnels libéraux. D'autres, comme la Fédération nationale de l'automobile (FNA, membre de la CNAMS, affiliée à l'U2P), ont formulé des contributions denses, documentées et constructives dans le cadre du Grand débat lancé par le Président de la République.

Cette mobilisation extraordinaire des chefs d'entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales témoigne d'une volonté commune et intacte : que leurs préoccupations et

les spécificités de leurs métiers soient mieux prises en compte par les pouvoirs publics.

Le Grand débat des entreprises de proximité doit être un grand début pour replacer l'économie de proximité au cœur des choix de société à venir. ■

Alain Griset

 @alaingriset



Faute de confiance, tous perdants

ASSURANCE CHÔMAGE

L'U2P regrette l'échec de la négociation sur l'assurance chômage et s'alarme des déclarations d'Emmanuel Macron disqualifiant les partenaires sociaux.

L'U2P regrette que les ultimes propositions de la partie patronale destinées d'une part à mieux accompagner les salariés en contrats de courte durée vers un emploi pérenne, et d'autre part à dégager des sources d'économies pour le régime d'assurance chômage, n'aient pas été examinées par les organisations syndicales de salariés.

À la suite des déclarations d'Emmanuel Macron disqualifiant les partenaires sociaux au prétexte qu'il n'ont pas trouvé d'accord sur l'assurance chômage, l'U2P a tenu à rappeler plusieurs choses.

Contraintes néfastes

Tout au long de la négociation sur l'avenir de l'assurance chômage, les représentants de l'U2P ont maintenu une attitude constructive et ont souhaité jusqu'à la fin aboutir à un accord. En revanche, ils ont dès l'origine mis en garde le gouvernement sur

L'U2P refuse de jeter le bébé avec l'eau du bain. Elle souhaite que les représentants de l'État cessent de stigmatiser les partenaires sociaux et travaillent véritablement en confiance.

le caractère particulièrement contraignant de la lettre de cadrage. Imposer au départ le point d'arrivée de la négociation revient à nier l'intérêt même de cette négociation et l'utilité des partenaires sociaux. La feuille de route gouvernementale, assortie des objectifs fixés par le Président de la République, n'ont pas laissé le degré d'autonomie indispensable aux représentants des entreprises et des salariés pour parvenir à un compromis. Dès lors, il ne faut pas s'étonner qu'ils ne parviennent pas à un accord.

Démocratie sociale

Par ailleurs, l'U2P rappelle que les partenaires sociaux œuvrent au quotidien pour l'intérêt général. Cette négociation ne doit pas cacher les nombreux accords et compromis sociaux qui jalonnent la vie du pays. Combien d'accords de branches, combien d'accords d'entreprises, qui permettent quotidiennement d'améliorer à la fois la vie des salariés et la situation de l'entreprise ? Assurance vieillesse, assurance maladie, assurance chômage : qui a contribué à garantir un haut niveau de protection sociale aux Français si ce n'est les partenaires sociaux ? Mettre à mal un tel édifice et remettre en cause la démocratie sociale au détour d'une déclaration hâtive est dangereux. A fortiori à un moment où le pays est traversé par de nombreuses incompréhensions.

Reconstruire la confiance

Ainsi l'U2P refuse de jeter



Faute d'accord, les partenaires sociaux ont acté le 20 février dernier l'échec des négociations d'assurance chômage.

le bébé avec l'eau du bain. Elle souhaite que les représentants de l'État cessent de stigmatiser les partenaires sociaux et travaillent véritablement en confiance avec eux, de façon constructive, en n'oubliant pas de faire la pédagogie du changement. Selon le président de l'U2P, Alain Griset : « *Les corps intermédiaires ont aussi pour mission de relayer auprès des pouvoirs publics les préoccupations du terrain. Ainsi, au cours de 42 débats organisés par l'U2P dans les territoires, les chefs d'entreprise de proximité ont exprimé beaucoup de frustrations. J'invite le Président de la République à venir les entendre le 7 mars prochain lors de la restitution de ces débats afin qu'il touche de près la réalité des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux, qui se sentent marginalisés par le système actuel alors qu'ils rassemblent les deux tiers des entreprises françaises.* »

Une réforme nécessaire

Cet échec de la négociation est aussi le résultat d'un environnement par-

« Les chefs d'entreprise de proximité ont exprimé beaucoup de frustrations. J'invite le Président de la République à venir les entendre le 7 mars prochain lors de la restitution du Grand débat des entreprises de proximité. »

ALAIN GRISET
PRÉSIDENT DE L'U2P

ticulièrement contraint et changeant. La vague de contestation qui a saisi le pays était de nature à poser la question de l'ensemble des équilibres économiques et sociaux, invitant à prendre plus de temps pour prendre les bonnes décisions en matière d'assurance-chômage. Une concertation avec l'État et les partenaires sociaux sera nécessaire pour co-construire la réforme de l'assurance chômage, qui reste indispensable, afin d'améliorer l'accès à l'emploi et de réduire à la fois le nombre de chômeurs et les difficultés de recrutement des entreprises. ■

L'UNAPL élit son nouveau président, l'U2P accueille son nouveau vice-président

GOVERNANCE

L'Assemblée générale de l'UNAPL (Union nationale des professions libérales, membre de l'U2P) s'est réunie jeudi 21 février 2019 et a élu un nouveau bureau national pour 3 ans.

C'est un agent général d'assurance, Michel Picon, qui a été élu président. Il succède ainsi à Michel Chassang au terme des deux mandats consécutifs prévus par les statuts de l'UNAPL. Il prend également

sa suite en tant que vice-président de l'U2P en charge des Affaires économiques et fiscales, du Développement durable et des Territoires. Michel Picon exerce au Graudu-Roi (Gard). Parallèlement à ses activités professionnelles il a assumé plusieurs mandats d'élu local dans sa commune (1989-2007). Sur le plan syndical, il a été notamment membre du bureau exécutif (2007), puis président adjoint d'Agéa (2007-2013), la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance,

De 2013 à 2016, membre de l'UNAPL. De 2013 à 2016, membre du bureau national de l'UNAPL, il a présidé la commission des affaires économiques et fiscales. De 2016 à 2019, il a été vice-président délégué de l'UNAPL et, à ce titre, secrétaire du Conseil national de l'U2P et administrateur de l'ACOSS.

Michel Chassang continuera de siéger au bureau du CESE où il est par ailleurs président du groupe des professions libérales. Après avoir fortement contribué à la constitution de l'U2P en novembre 2016, il a



Michel Picon est désormais président de l'UNAPL et vice-président de l'U2P.

porté avec beaucoup d'enthousiasme et de pugnacité les priorités défendues par les professions libérales et par l'ensemble des entreprises de proximité. ■

Réforme de l'apprentissage et formation des chefs d'entreprise : des réglages indispensables restent à faire

FORMATION L'U2P a pris toutes ses responsabilités dans le cadre de la négociation sur la formation professionnelle et de la préparation du projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et constate que des réglages restent à faire.

Le coût de l'apprentissage est alourdi pour une partie des contrats, ceux au-delà de 78 % du SMIC. Ainsi, par l'effet de la suppression des exonérations totales de charges sociales, le coût peut atteindre 1 000 à 2 000 euros supplémentaires par an et par apprenti. Ceci pénalisera particulièrement les apprentis les plus âgés.

Les 2,8 millions de chefs d'entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, qui forment plus de la moitié des apprentis en France, refusent d'être pénalisés alors que l'objectif est au contraire d'encourager cette filière de formation. L'U2P a alerté le Premier ministre et la ministre du Travail qui sont en train de chercher une solution. Ces mêmes chefs d'entreprise voient simultanément les moyens dévolus à leur propre formation se réduire comme peau de chagrin, alors que la pression n'a jamais été si forte pour faire face à la transition numérique et écologique, à la complexité administrative croissante et à l'évolution des métiers dans leur ensemble.



Luc Seba, Cocktrial Santé / U2P

Des apprentis en pâtisserie au Campus des Métiers et de l'Entreprise, pôle de formation professionnelle de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Saint-Denis.

Nous assistons à un assèchement des financements de la formation des artisans (FAFCEA) dû à l'impréparation totale de la réforme engagée par le gouvernement précédent, qui a confié aux URSSAF la collecte des contributions formation professionnelle et apprentissage des entreprises. Sur ce sujet également, l'U2P est intervenue auprès du Premier ministre et de la ministre du Travail, qui ont entendu les craintes exprimées par les représentants de l'artisanat. ■

Hommage

Armand Arianer est décédé le 22 janvier dernier, à 91 ans. Ancien président de la CNAMS (membre de l'U2P) et membre éminent du Conseil national de l'UPA, commandeur de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite, il a été un grand défenseur de la profession des taxis et du syndicalisme artisanal.

Agenda

28 février

Entretien du président et du secrétaire général de l'U2P avec Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris.

Entretien du président et du secrétaire général de l'U2P avec Muriel Pénicaud, ministre du Travail, sur la question de l'assurance chômage.

7 mars

Entretien du président et du secrétaire général de l'U2P avec Charlotte Lecocq, députée du Nord.

Réunion nationale de restitution du Grand débat des entreprises de proximité, au Conseil économique, social et environnemental.

8 mars

Réunion bilatérale entre le président et le secrétaire général de l'U2P d'une part et Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites, d'autre part.

12 mars

Participation du président de l'U2P à la séance plénière du CESE sur le thème « Fractures et transitions : réconcilier la France ».

Brèves

Opération DuoDay pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Le 16 mai prochain se tiendra le « DuoDay », une journée au cours de laquelle des organisations accueillent une personne en situation de handicap en duo avec un professionnel qui se sera porté volontaire. Les U2P territoriales apporteront leur soutien à cette initiative qui a concerné 8 000 personnes en 2018.

Créations d'entreprises en forte hausse.

L'INSEE a fait état le 15 février dernier d'une forte augmentation des créations d'entreprises en janvier 2019. Cette envolée, qui atteint 13,8 %, tient pour beaucoup aux immatriculations de micro-entreprises qui font un bond spectaculaire de 25,4 %. Mais les entreprises classiques ne sont pas en reste avec une progression de 4,4 %.

Trop d'entrepreneurs sur le carreau.

L'association GSC a dévoilé pour la troisième année consécutive les chiffres de l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs. Il ressort de cette nouvelle édition que le nombre d'entrepreneurs ayant perdu leur emploi en 2018 peine à diminuer et se maintient à un niveau élevé avec 50 185 dirigeants concernés. Or aujourd'hui, seul 1 % des entrepreneurs bénéficient d'une couverture chômage volontaire, souvent parce qu'ils ignorent son existence. À l'annonce de ces chiffres, le président de l'association GSC, Anthony Streicher, a déclaré : « *Nous avons une dette vis-à-vis de nos entrepreneurs, créateurs de richesse et de croissance : une dette d'information.* »

L'U2P présente ses condoléances.

Marie-Jeanne Amata, directrice générale de Garance, est décédée le 17 février dernier. Engagée depuis plus de vingt ans en faveur de l'artisanat et des plus petites entreprises, elle a été un interlocuteur

privilegié de l'économie de proximité à la tête de la mutuelle. L'U2P salue ses qualités humaines et ses compétences professionnelles, qu'elle a mises sans relâche au service des artisans et des commerçants de proximité, actifs et retraités.

L'U2P 41 a élu son nouveau président.

Le 25 février dernier, l'Assemblée générale de l'U2P du Loir-et-Cher s'est réunie pour élire son nouveau président. Stéphane Avezard succède ainsi à Richard Collinet pour un mandat de 4 ans. Artisan charcutier-traiteur, Stéphane Avezard est installé à Contres et met un point d'honneur à ne travailler qu'avec des produits frais et régionaux. L'U2P le félicite pour cette élection et lui souhaite plein succès dans l'exercice de son mandat.

Des chefs d'entreprises témoignent.

À l'occasion du Grand débat des entreprises de proximité, l'U2P a recueilli en vidéo les préoccupations et les propositions de chefs d'entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales sur des thèmes qui les intéressent directement : contraintes administratives, fiscalité, emploi, croissance, aménagement du territoire, dévitalisation des centres-villes... Retrouvez dès à présent leurs interventions sur granddebat.u2p-france.fr et en vous abonnant à la [chaîne Youtube](#) de l'U2P. ■

« **Michel Chassang, qui vient de quitter la présidence de @unapl_officiel après deux mandats, rappelle les nombreux chantiers engagés et salue la création en 2016 de l'U2P par l'UPA et l'UNAPL. Merci pour son action énergique en tant que Vice-président de l'U2P.** »

TWITTER – @U2P_FRANCE

21 FÉVRIER 2019



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 1^{er} mars 2019

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Alain Griset | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage